|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 13 décembre 2010

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 153**COM 5/JKK+41 22 730 5780+41 22 730 5853tsbsg5@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
|  |  | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 5;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Approbation des nouvelles Questions 22/5 et 23/5** |

Madame, Monsieur,

1 A la demande du Président de la Commission d'études 5 (*Environnement et changement climatique*), j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la procédure décrite au § 7.2.2 de la section 7 de la Résolution 1 de l'AMNT (Johannesburg, 2008), les Etats Membres et les Membres du Secteur présents à la dernière réunion de ladite Commission d'études, qui s'est tenue à Genève du 23 novembre au 1er décembre 2010, ont décidé par consensus d'approuver les nouvelles Questions suivantes:

*Question 22/5 – Mise en place d'une infrastructure de télécommunication peu onéreuse et durable dans les zones rurales des pays en développement* (Annexe 1)

*Question 23/5 – Utilisation des TIC pour permettre aux pays de s'adapter au changement climatique* (Annexe 2)

2 **Les Questions 22/5 et 23/5 sont donc approuvées.**

3 Les Recommandations issues de l'étude de ces Questions sont censées faire l'objet du processus d'approbation alternatif (AAP).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexes:** 2

ANNEXE 1
(de la Circulaire TSB 153)

Texte de la nouvelle Question 22/5

**Question 22/5 –** **Mise en place d'une infrastructure de télécommunication peu onéreuse et durable dans les zones rurales des pays en développement**

# 1 Motifs

Les systèmes existants de réseaux mobiles sont avant tout définis pour les zones urbaines dans lesquelles l'infrastructure (alimentation électrique adéquate, bâtiments/abris, accessibilité, main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation, etc.) nécessaire à la mise en place d'un réseau de télécommunication est supposée exister. Ils ne répondent donc pas aux besoins spécifiques des zones rurales et ne peuvent pas y être déployés en masse.

Le déploiement insuffisant d'une infrastructure de télécommunication dans les zones rurales des pays en développement peut être attribué à diverses difficultés. Parmi les difficultés connues, on peut citer:

– la pénurie d'électricité;

– le coût d'une alimentation électrique de secours, généralement des groupes électrogènes diesel, et les risques environnementaux associés;

– des zones difficiles à atteindre en raison du relief;

– des difficultés en matière d'accès et de transport;

– le manque de main-d'œuvre qualifiée;

– les difficultés que posent l'installation et la maintenance des réseaux;

– un coût d'exploitation très élevé;

– la faiblesse des recettes moyennes par utilisateur (ARPU) potentielles;

– une population dispersée.

Il s'agit de certaines des difficultés auxquelles les pays en développement qui prévoient de mettre en place des TIC dans les zones rurales doivent s'attendre.

Les systèmes existants de réseaux mobiles ne sont pas définis pour surmonter ces difficultés et n'ont donc pas été déployés en masse dans les zones rurales. Pour pouvoir mettre en place des systèmes de réseaux mobiles appropriés dans les zones rurales, il faudrait élaborer un ensemble de spécifications de système permettant de surmonter les difficultés identifiées dans ces zones.

Les systèmes de réseaux mobiles facilitent l'adaptation au changement climatique en fournissant des informations sur les phénomènes météorologiques extrêmes imminents et sur les tendances à long terme (par exemple sécheresse et mousson). Ces informations peuvent aider à assurer un approvisionnement en eau durable et à optimiser les systèmes d'irrigation pour que les rendements des cultures soient les plus élevés possibles.

Cette question sera étudiée en étroite coopération avec la nouvelle Question qui est proposée sur l'adaptation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les systèmes existants de réseaux mobiles dans tous les pays, il devient important d'élaborer un texte de référence sur la façon d'améliorer la résistance de ces systèmes lorsque des catastrophes se produisent (par exemple ouragan, tempête tropicale, etc.).

# 2 Question

Les sujets à étudier sont notamment les suivants (la liste n'est pas exhaustive):

Dans le cadre de cette Question, il s'agira d'identifier les difficultés rencontrées par les pays en développement pour mettre en place une infrastructure de télécommunication peu onéreuse et durable dans leurs zones rurales, d'évaluer ces difficultés et d'en faire la synthèse. Il conviendra ensuite d'examiner ces difficultés sur le plan technique afin d'en déduire des spécifications techniques, sur la base desquelles seront élaborées des spécifications de système.

S'agissant des spécifications de système qui seront élaborées pour les systèmes de réseaux mobiles dans les zones rurales, il faudra tout particulièrement tenir compte des difficultés identifiées concernant le déploiement dans les zones rurales.

On étudiera les spécifications de système génériques (indépendamment de la technologie de transmission radioélectrique choisie) pour les systèmes de réseaux mobiles dans les zones rurales, y compris les aspects relatifs à l'architecture de déploiement, à la consommation d'énergie, à la source d'alimentation électrique, au conditionnement, à l'exploitation et à la maintenance, etc.

On élaborera en outre un texte de référence sur la façon de s'adapter au changement climatique et d'améliorer la résistance des réseaux mobiles lorsque des catastrophes se produisent.

# 3 Tâches

L'une des tâches sera d'élaborer un texte de référence sur les difficultés rencontrées par les pays en développement pour mettre en place une infrastructure de télécommunication durable dans leurs zones rurales. Ce texte servira de base à l'élaboration de spécifications de système (indépendamment de la technologie de transmission radioélectrique choisie), qui porteront notamment sur l'efficacité énergétique et sur l'alimentation électrique des systèmes de réseaux mobiles en vue du déploiement d'une infrastructure de télécommunication dans les zones dépourvues d'accès au réseau électrique.

Ces travaux viseront également à améliorer la résistance des réseaux mobiles dans tous les pays lorsque des catastrophes se produisent (par exemple ouragan, tempête tropicale, etc.).

Ces activités conduiront à la rédaction d'un Manuel énonçant des bonnes pratiques sur ces questions et à l'élaboration de Recommandations si nécessaire.

NOTE – L'état d'avancement des travaux au titre de cette Question sera indiqué dans le programme de travail de la CE 5 (<http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com05/index.asp>).

# 4 Relations

Commissions d'études:

• Commissions d'études de l'UIT‑T

• Commissions d'études de l'UIT‑D

• Commissions d'études de l'UIT‑R

• Organismes de normalisation, forums et consortiums:CEI, ISO

ANNEXE 2
(de la Circulaire TSB 153)

Texte de la nouvelle Question 23/5

**Question 23/5 – Utilisation des TIC pour permettre aux pays de s'adapter au changement climatique**

# 1 Motifs

Les TIC peuvent faciliter l'adaptation des pays au changement climatique[[1]](#footnote-1). L'adaptation consiste à prendre des mesures pour tolérer les effets du changement climatique au niveau local ou national. On peut citer par exemple la télédétection pour la surveillance des catastrophes naturelles comme les séismes et les tsunamis, et des communications améliorées pour contribuer à gérer plus efficacement les catastrophes naturelles.

Les TIC en général, et les télédétecteurs à bord de satellite ou à la surface de la Terre en particulier, constituent déjà les principaux outils utilisés pour l'observation de l'environnement et la surveillance du climat, et fournissent des données pour la prévision du changement climatique à l'échelle mondiale. Les systèmes modernes de prévision et de détection des catastrophes et d'alerte avancée reposant sur l'utilisation des TIC sont essentiels pour sauver des vies et devraient être mis en place de manière généralisée dans les pays en développement. Les TIC permettent de fournir des informations vitales sur l'environnement en mutation au grand public, qui a besoin d'un *renforcement des capacités*, autrement dit d'informations, de sensibilisation et d'assistance pour pouvoir subvenir à ses besoins fondamentaux (alimentation et eau, par exemple). L'idéal serait, pour cela, de recourir à des technologies écologiques, par exemple à des équipements mobiles et à des stations de base fonctionnant à l'énergie solaire.

Les TIC peuvent contribuer à lutter contre le changement climatique: en particulier, l'adaptation aussi bien des pays développés que des pays en développement aux effets négatifs du changement climatique peut être facilitée par l'utilisation de systèmes basés sur les TIC pour surveiller la météorologie et l'environnement dans le monde entier.

Les spécifications de technologies TIC appropriées pour contribuer à atténuer les effets du changement climatique font l'objet de nouvelles Recommandations et de nouveaux Manuels.

Ces publications peuvent être utilisées par les fabricants et les opérateurs pour produire et mettre en place des TIC qui permettent une adaptation efficace au changement climatique.

L'UIT-T doit maintenant envisager des publications analogues dans le domaine de l'adaptation.

# 2 Question

Les sujets à étudier sont notamment les suivants (la liste n'est pas exhaustive):

• Quels sont les besoins en matière de normes sur les TIC pour permettre une adaptation au changement climatique?

• Comment peut-on utiliser plus efficacement les TIC, en particulier les réseaux de câbles sous-marins à fibres optiques, pour surveiller l'environnement/écosystème mondial et quelles nouvelles normes sont nécessaires?

• Comment peut-on utiliser et adapter les normes TIC pour diffuser plus efficacement aux communautés des informations sur les catastrophes naturelles ou causées par l'homme (alerte avancée) (par exemple prise en charge du système GDACS dans le cadre des Nations Unies)?

• Déterminer si de nouvelles normes TIC sont nécessaires en matière de sécurité alimentaire, de transport de l'eau et d'approvisionnement en eau, en étroite collaboration avec l'UIT-D.

• Compte tenu de l'accélération du changement climatique, comment les normes TIC peuvent‑elles faciliter la gestion de l'eau afin d'utiliser l'eau plus efficacement à l'échelle mondiale, et de favoriser ainsi une utilisation plus durable des ressources en eau?

• Quelles sont les normes TIC à utiliser ou à élaborer afin de pouvoir diffuser des informations aux agriculteurs pour leur permettre de mieux prévoir les rendements et productions de leurs cultures?

• Comment peut-on utiliser les TIC pour surveiller la déforestation et la dégradation des forêts et quelles normes sont disponibles ou doivent être élaborées?

• Comment peut-on utiliser les TIC pour réduire les émissions de CO2 par une meilleure gestion des déchets sur la base du concept du "cradle to cradle", autrement dit une conception "en boucle fermée" dans laquelle un recyclage plus efficace signifie une moins grande quantité de matières premières à extraire?

• Quelles normes sont nécessaires pour que les TIC puissent servir à accroître l'efficacité énergétique et à utiliser le plus possible des sources d'énergies renouvelables?

• Comment peut-on utiliser les TIC pour la sensibilisation au changement climatique et quelles normes doivent être élaborées?

• Quelles normes en matière de cybersanté sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des soins de santé, compte tenu de l'expansion des maladies due au changement climatique, et pour garantir l'interopérabilité?

• Les normes relatives aux réseaux NGN permettent-elles de répondre aux exigences de ces technologies? Faut-il compléter l'infrastructure des réseaux NGN ou élaborer d'autres normes?

# 3 Tâches

Les tâches sont notamment les suivantes (la liste n'est pas exhaustive):

• Elaborer des Manuels sur des exemples concrets et de bonnes pratiques concernant les normes TIC et, si nécessaire, des Recommandations, pour faciliter l'adaptation au changement climatique.

• Elaborer une "feuille de route" pour identifier les types de technologies et de normes TIC disponibles, proposer des améliorations et en faciliter une utilisation plus efficace.

• Assurer une coordination régulière avec les autres Commissions d'études, l'UIT-R, l'UIT-D et d'autres organismes afin de collaborer efficacement.

NOTE – L'état d'avancement des travaux au titre de cette Question sera indiqué dans le programme de travail de la CE 5 (<http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com05/index.asp>).

# 4 Relations

Commissions d'études:

• CE 9, 13, 15 et 16 de l'UIT‑T

• Commissions d'études de l'UIT‑D

• Commissions d'études de l'UIT‑R

Organismes de normalisation, forums et consortiums:

ISO, ETSI, CCNUCC, PNUE, FAO, Programme ONU-REDD (pour éviter la dégradation des forêts), ONU-Eau et ONU-Habitat pour un approvisionnement en eau durable.

La coopération avec la CCNUCC est particulièrement importante pour l'évaluation des impacts environnementaux des projets relatifs aux TIC et l'évaluation des impacts environnementaux des TIC dans des pays ou dans des groupes de pays.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. "Using ICTs to Tackle Climate Change" (utilisation des TIC pour lutter contre le changement climatique), document présenté conjointement par l'UIT et la GeSI à la 16ème Conférence des Parties, Cancun, Mexique. [↑](#footnote-ref-1)